



## LE POSTIER AFFRANCHI

Mai 2014

N°29

**ENSEIGNE/ COURRIER :**

**UN CADRE SE MET A TABLE**

Le journal Que Choisir vient de réaliser une enquête édifiante sur les mœurs en vigueur tant à l'Enseigne qu'au Courrier. Et de plus en plus de cadres se mettent à table, démotivés par de telles pratiques. Nous communiquons ici une partie de cet article.

« Des documents internes remis à Que Choisir révèlent **les méthodes utilisées par la Poste pour atteindre la rentabilité à marche forcée, même si employés et usagers doivent payer les pots cassés.**

Une belle journée de février, un gros bourg quelque part au nord de la Loire: l'homme qui nous reçoit dans son confortable pavillon appartient pour quelques mois encore à la Poste. Et, visiblement, il en a gros sur le cœur. Bien sûr, il admet qu'il représente cette «vieille» génération de postiers, celle qui a le service public chevillé au corps et n'a pas les yeux rivés sur «des indices globaux de performances, ou IGP». Évidemment, il reconnaît que la Poste doit s'adapter au monde qui l'entoure. N'empêche, il a du mal à adhérer à «la marche forcée vers la rentabilité imposée par la direction». Il précise: «C'est violent, tant pour les agents que pour les usagers. Les objectifs de vente, non négociables, sont fixés en début d'année, sans concertation.» Alors, notre cadre de la Poste plonge dans des dossiers soigneusement classés sur la table de sa véranda. Et il sort «ses» preuves.  
**Vendre, vendre, vendre...**

### PROJET DE REFONTE DU COMPLÉMENT POSTE

La Poste va enfin se mettre en conformité avec la loi, en donnant le **même montant pour les agents fonctionnaires et salariés.** Ceci après de nombreuses demandes des syndicats et plusieurs recours devant la justice.

Voici les principes du projet de refonte :

- **Création d'un Complément de Rémunération, d'un montant identique pour les fonctionnaires et salariés du I-2 au III-3.**
- **Création d'une Indemnité de Carrière antérieure Personnelle pour les postiers des niveaux I-2 au III-3 égale la différence entre leur complément poste et leur complément de rémunération.**
- **Abrogation des dispositions relatives au complément Poste pour les personnels de niveau I-1 à III-3.**
- **Un montant fixé à +100 € par rapport au complément Poste actuel des salariés.**
- **Complément de Rémunération 2014 :**
  - Un montant par grade / niveau de contrat.
  - Pas d'incidence de l'appréciation.
  - Paiement par 12ième ou par 12ième +2 versements biannuels sans changement par rapport au Complément Poste.
  - Paiement au prorata du temps d'activité.
  - Révision par accord salarial annuel ou faute d'accord, par décision de l'entreprise.
- **Indemnité de carrière antérieure personnelle :**
  - Attachée à chaque agent à titre personnel.
  - Compensée lors des revalorisations salariales du complément de rémunération et lors de la promotion
  - Pas d'incidence de l'appréciation.
  - Paiement au prorata du temps d'activité.



**Les directeurs commerciaux mettent la pression.**

Pour motiver les troupes, les directeurs jouent les coachs sportifs. «Les journées privilèges sont des

journées de folie, il faut que tout le monde soit à 200% de ses capacités. C'est le 100m olympique ou la finale de la Coupe du monde. **On démarre sans toucher terre et on finit sur les rotules et en apnée.**» L'organisation de challenges (par exemple, challenge «Packs déménagement») **est devenue une habitude au sein de l'Enseigne. Compétition où le client est souvent perdant: il est «encouragé» à acheter un produit qui n'est pas le plus adapté à ses besoins (mais plus cher!), voire dont il n'a pas l'utilité!**

Autre exemple, ce mail de juin 2013 relatif à l'offre de téléphonie mobile de la Poste. Il y est écrit: «Nos résultats LPM (la Poste mobile, ndlr) ne sont pas au rendez-vous (...). Nous nous effondrons sur les packs prépayés, produit pourtant facile à vendre (...) Nous devons vendre des forfaits "kit sim" et en même temps si le téléphone du client est de plus de 18 mois, lui proposer et vendre un téléphone. L'été arrive (...) Les gens vont bientôt partir en vacances. Alors à fond sur la Poste mobile.» Toujours à propos de téléphonie, et plus choquant parce qu'il vise une population fragile, ce message de décembre 2009. Extraits: «Un plan d'action vous sera proposé à partir de février. D'ici là, voici les dates minimum (sic) où nous attendons des animations avec une présence effective et proactive sur le début d'année, à savoir les versements des prestations sociales. Janvier: 5, 6 et 7; février: 5, 6 et 9.»

**Les tournées à découvert : une volonté !!!**

Notre postier nous invite à nous rapprocher de son ordonnateur tout en nous fournissant des explications: «Il existe ce qu'on appelle les "tournées à découvert", les tournées qui ne peuvent pas être assurées parce qu'un agent est malade ou encore parce qu'il y a du verglas. **Mais ce qui était exceptionnel est devenu un outil pour rationaliser l'activité courrier en déclin.** Comme les absences de longue durée ne sont plus remplacées, on fait le choix délibéré de programmer des annulations de tournées quotidiennes. Au final, ce sont les usagers qui paient les pots cassés.» Notre fonctionnaire nous commente alors le tableau affiché sur son PC. Les chiffres qui y figurent se rapportent à sa région postale. «Du lundi au samedi, on compte près de 800 tournées quotidiennes sur notre territoire. Et, regardez, selon les mois, le nombre de tournées à découvert varie d'une cinquantaine à plus de 200, ce qui est loin d'être négligeable. En extrapolant ces chiffres à la France entière, cela fait plusieurs centaines de tournées

sacrifiées chaque jour.» Cette stratégie vaudrait aussi pour la collecte des lettres glissées dans les boîtes. «Il est illusoire de croire qu'elles sont toujours relevées le samedi comme c'est pourtant indiqué», assure notre homme de l'ombre... nostalgique d'une Poste qui appartient désormais au passé.

*Arnaud de Blauve (adeblauve@quechoisir.org)*

**CONTRE LA CASSE DE LA POSTE  
ET DU SERVICE PUBLIC  
POSTIERS - USAGERS : SOLIDARITÉ !**

**EAUBONNE : PAS D'ENTRETIEN  
D'APPRECIATION POUR 2013**

Au 13 mai, une bonne partie des agents d'Eaubonne n'a pas été appréciés, pourquoi ? En fait, on se félicite que l'encadrement rejoigne notre position. En effet, on a toujours été contre ces entretiens, qui servent plus à sanctionner les agents ou à mettre des objectifs de ventes farfelus qu'autre chose...

**ELECTIONS EUROPEENNES ET PNA :  
NON A LA DISTRIBUTION DE LA PUBLICITE  
POUR LES PARTIS POLITIQUES !!**

Nous savions que la politique était tombée bien bas et nous en avons une nouvelle preuve. Désormais ce ne sont plus les militants-es des partis qui diffusent dans les boîtes à lettres mais les programmes électoraux sont distribués comme des produits de consommation, au milieu de la pub pour les savonnettes ou la litière pour chats. Ceci pour les « grandes » organisations en tout cas.

Nous tenons à réaffirmer qu'en tant que service public la Poste se doit une totale neutralité sur le plan de l'affichage politique ou religieux. Aussi nous dénonçons la mise au service des partis politiques des agents de la Poste car tous les partis siégeant au Parlement sont complices, à des degrés divers, de la casse de la Poste, des suppressions d'emplois et de la dégradation de nos conditions de travail.

Et nous condamnons fermement la Poste qui, pour quelques euros de plus, passe des contrats de PNA avec le FN. L'argent qui provient des caisses du FN a une odeur, c'est celle de l'extrême droite et nous savons pourquoi nous luttons contre les thèses de cette formation.

Aussi nous sommes solidaires de ceux des agents de Paris 07 qui ont refusé de distribuer ces prospectus, comme de ceux et celles qui osent dire NON un peu partout en France contre ces contrats de la honte.

**Au nom de la clause de conscience : aucune sanction contre les agents qui sont entres en resistance !!**

.....

**Contact / Adhésion** **PA29**

• **Nom :**  **Prénom :**

• **Adresse :**  **Code Postal :**

• **Ville :**

• **Bureau :**

• Je souhaite adhérer.

• Je peux diffuser les tracts de la CNT.

• A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.

.....